



Vol à l'étalage, conséquences d'après ma situation ??

Par **Allalone91**, le **03/04/2010** à **16:21**

Bonjour,

je me trouve présentement dans une situation de stress immense, et je cherche de l'aide, et des réponses à mes questions, si vous plaît ! Hier, je me suis fait prendre pour la première fois pour vol à l'étalage. Mon casier judiciaire est totalement vierge. J'ai volé pour un montant de 135\$ dans un magasin SIMON. Je ne peux même pas expliquer mes motifs à moi-même, cela reste un secret, et je suis tellement épouvanté par mon acte, que je vais même aller consulter un psy dès la semaine prochaine.

La vérité est que je suis prêt à ABSOLUMENT TOUT pour garder mon casier judiciaire VIDE. Car j'ai un chalet aux États-Unis, et habitant au Québec, j'ai peur de ne plus pouvoir traverser la frontière pour y aller. Ce chalet est censé être mon héritage familial, donc il est important dans mon futur. J'ai 18 ans.

C'est la sécurité qui est venue me taper sur l'épaule et m'a invité à les suivre dans une pièce annexe. Ils ont alors remplis des papiers m'expliquant que le magasin était dans l'obligation de porter plainte, ils m'ont ensuite demandé de sortir tous les objets que j'avais volés. et que cela servait à rien de cacher quelque chose car la police était en route et qu'ils allaient me fouiller éventuellement. Alors j'ai décidé d'être très coopérative et de leur obéir au doigt et à l'œil. j'ai sorti les (5) pièces volées...

La police est venue par la suite, on a remplis des papiers, on a cherché mes deux sacs, et on a déclaré que rien n'était suspect. Ils m'ont donné un numéro d'aide juridique, et m'ont dit que j'étais libre de partir. L'opération en tout a duré 45 minutes, après mon délit. On m'a spécifié que j'allais recevoir une lettre de convocation par la poste...

Quels sont mes risques ????

Est-ce que c'est sûr et certain que je vais avoir un casier judiciaire???

Est-ce que je peux faire des travaux communautaires ou quoi que ce soit pour prendre la peine la plus minimale possible???

Je m'engagerais à payer une amende de n'importe quelle somme pour me sauver d'une inscription à mon dossier, car mes parents ont les moyens, et que je pourrais continuer d'aller librement aux États-Unis.

De plus, je travaille présentement dans un magasin de vêtements, dois-je le dire à mon employeur maintenant ???

Où dois-je attendre le verdict du juge avant de leur annoncer, on m'a précisé que personne ne les contacterait, donc j'ai la chance d'être honnête et de leur dire moi-même..

Si j'ai pas de notes au dossier, vx pas perdre travail.

Par **Domil**, le **29/06/2011** à **17:47**

la personne vit au Canada, donc son cas s'est réglé avec les lois canadiennes, ça ne va pas vous aider si vous êtes en France

Par **lola95**, le **18/09/2011** à **19:19**

bonjour melly,

j'ai besoin de ton aide.

Moi aussi, je suis française et j'ai été arrêté pour vol à l'étalage à Québec mercredi dernier. Je n'en dors plus la nuit, je n'ai jamais volé de ma vie, c'est la première fois...

Qu'en est-il pour toi? je t'en supplie, donne-moi des infos, je suis super inquiète et angoissée..

Combien de temps après as-tu reçu ta lettre?

Quand était prévu ton jugement par rapport à ta date d'arrestation?

Étais-ce à Québec City?

Es-tu rentrée en France?

Dis-moi tout, je suis super stressée..

Merci

lola

Par **meylii**, le **18/09/2011** à **19:59**

Salut lola,

Eh bien je n'ai toujours pas reçu de lettre, ni de convocation par la poste ou quoi que ce soit. Je devais la recevoir "à la fin de l'été", et on est déjà mi-septembre, donc je sais pas ce qu'il va arriver.

Essaye de te calmer et de relativiser les choses ... moi aussi sur le coup j'étais en état de choc, je ne pouvais plus manger ni dormir. Mais après une semaine, j'avais un peu de recul et je me suis dit que ça aurait été incroyablement stupide d'avoir fait une bêtise "juste" pour ça

...

Explique-moi un peu plus ta situation, tu es au Canada pour quoi? Études, travail ou tourisme?

Par **lola95**, le **19/09/2011** à **02:12**

oui je ne vais pas faire une "bêtise", je sais bien que ca serait trop bête mais je suis tellement angoissée la..

Je suis ici pour travailler avec visa, mais j'envisage de rentrer définitivement en france dans 3 semaines.

J'aimerais que mon jugement soit fait avant mon départ, mais si je n'ai pas reçu de courrier d'ici la, je rentre tant pis..Je ne vais pas me retrouver à la rue pour un jugement.

La police ne m'a rien fait signer, je n'ai aucun engagement. le seule papier que j'ai vient du magasin, c'est une poursuite civile pour la quelle je pense, je vais devoir payer mais c'est tout. Ils n'ont pas eu mon passeport, seulement mon permis de conduire francais et je ne pense pas que ce soit un document officiel pour eux..

J'avoue que j'aimerais que ca soit régler avant mon départ, mais j'ai bien réfléchi et sinon je rentre. J aurai surement un mandat d'arrêt sur le dos si je ne me présente pas au procès mais je préfère prendre ce risque plutot que de faire une dépression ici..

Et toi?tu rentres quand en france?
Ca t'es arrivé dans quelle ville?

Par **Bleuet368**, le **02/09/2012** à **13:19**

Bonjour je vi un peu la meme chose que toi, j'ai ete prise a vole dan un magasin j'ai voler un chandail de 25\$ et je sais pas quel consequence que je vais avoir la police est venue

Et toi quel consequence a tu eu ?

Par **mimi0009**, le **07/02/2013** à **13:28**

Bonjour, j'ai également été prise hier a voler dans un magasin grande surface pour une valeur de 25\$, je n'ai pas d'antécédent judiciaire et cela me fait très peur ...j'aimerais savoir qu'elles ont été vos conséquences !??

Merci

Par **youris**, le **07/02/2013** à **14:24**

bjr,
nous sommes sur un site juridique français et non québécois.

cdt

Par **mania**, le **20/01/2014** à **20:46**

Bonjour, j'ai affreusement honte, mais aujourd'hui j'ai volé un parfum a séphora (70e) ! la sécurité ma prise appart dans un bureau et j'ai du payer l'article, ensuite on a fait une photocopie de ma piece d'identité (pour me mettre en liste rouge dans leur magasin. on m'a dit qu'on aller pas appeler la police, mais j'ai peur de recevoir une lettre chez moi ! aidez moi svp
vous pensez que je vais recevoir une lettre, comment je fait pour empêché ça !

Par **Avi**, le **23/04/2014** à **00:05**

Bonjour, j ai 16 ans je n ai aucun antecedant judiciaire je n ai jamais ete arrete ni quoi que ce soit , aujourd'hui j ai ete arrete pour vol a l etalage avec une amie (on c est mis en tete la folle idee d essayer de voler qq chose) pour une valeur de 27 €. Etant mineur ils on appeler la police qui nous a conduit au commissariat nous a demander ce qu on avait fait (que l on a expiquer avec toute franchise) puis ils ont appeler nos parents pour venir nous chercher et leur ont donner une convocation : je suis convoquer demain latin je suis en plein stress et je ne sait pas a qu m attendre si quelqu un aurait la gentillesse de m eclairer dessus sa l aiderait beaucoup je suis super inquiet merci d avance

Par **Avi**, le **23/04/2014** à **00:06**

Bonjour, j ai 16 ans je n ai aucun antecedant judiciaire je n ai jamais ete arrete ni quoi que ce soit , aujourd'hui j ai ete arrete pour vol a l etalage avec une amie (on c est mis en tete la folle idee d essayer de voler qq chose) pour une valeur de 27 €. Etant mineur ils on appeler la police qui nous a conduit au commissariat nous a demander ce qu on avait fait (que l on a expiquer avec toute franchise) puis ils ont appeler nos parents pour venir nous chercher et leur ont donner une convocation : je suis convoquer demain latin je suis en plein stress et je ne sait pas a qu m attendre si quelqu un aurait la gentillesse de m eclairer dessus sa l aiderait beaucoup je suis super inquiet merci d avance